

Equipe Travaux Tiers, Urbanisme et Etudes de Dangers
Direction des Opérations - Pôle Exploitation Val de Seine
2 rue Pierre Timbaud
92238 GENNEVILLIERS Cedex
Téléphone +33(0)1 40 85 20 77
Télécopie +33(0)1 40 85 27 27
www.grtgaz.com

Mairie de Fleury-Mérogis
Service Urbanisme
12 RUE ROGER CLAVIER
91700 FLEURY-MÉROGIS

Affaire suivie par : Madame MOREAU

VOS RÉF. : Projet de construction d'un groupe scolaire Fleury Merogis
NOS RÉF. : P2021-002017
INTERLOCUTEUR : Marie Léon tél. : 01 40 85 20 34 - BLG-GRT-DO-PVS_ETT@grtgaz.com
OBJET : Projet de construction d'un groupe scolaire - RUE MARC CHAGALL 91700 FLEURY-MÉROGIS

Gennevilliers, le 22/03/2021

Madame,

Nous accusons réception de votre dossier concernant le projet cité en objet situé à proximité d'ouvrages de transport de gaz naturel haute pression.

De ce fait, dans le cadre de la déclaration de projet en objet, nous tenons à vous informer que les prescriptions suivantes doivent être prises en compte et respectées lors du projet final :

- Conformément à l'article R. 555-30 du code de l'environnement, tout dépôt de permis de construire relatif à un ERP de plus de 100 personnes situé dans les SUP d'une canalisation de transport est subordonné à la fourniture d'une analyse de compatibilité ;
- Conformément à l'article R. 555-30 du code de l'environnement, la construction d'ERP de plus de 100 personnes est interdite dans une bande de 9 mètres de part et d'autre des ouvrages ;
- L'accessibilité de notre ouvrage doit rester possible en permanence, durant la durée des travaux et après ; Dans ce cadre, nous vous demandons de respecter une distance de 2 mètres autour de l'installation GRTgaz :

91235 - FLEURY-MEROGIS - SEC - RobC0470/C471/C0472

- Pour effectuer l'analyse de compatibilité mentionnée ci-dessus, avant le dépôt du permis de construire, il est nécessaire dans un premier temps de nous adresser l'annexe 3 de l'arrêté du 5 mars 2014 renseignée (CERFA 15016) ainsi qu'un plan de localisation, un plan de masse et un descriptif du projet par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante :

GRTgaz – Pôle Val de Seine
Département Maintenance Données et Travaux Tiers
2 Rue Pierre Timbaud
92238 Gennevilliers Cedex

Ou à l'adresse suivante : BLG-GRT-DO-PVS_ETT@grtgaz.com

Par ailleurs, nous ne pourrons être présents à la réunion d'examen conjoint des personnes publiques et associées prévue le 26 mars à 16h, mais restons disponibles afin de discuter des aménagements à prévoir pour respecter les prescriptions citées ci-dessus.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

Nadia EL AYACHY
Responsable d'équipe TTU
EDD



Objet: Absence d'Île-de-France Mobilités à la réunion d'examen conjoint du 26/03/2021

Date: mardi 16 mars 2021 12:53:26 heure normale d'Europe centrale

De: urbanisme

À: Service Urbanisme

Bonjour,

Nous vous prions d'excuser l'absence des services d'Île-de-France Mobilités à la réunion d'examen conjoint organisée le 26 mars prochain relative à la mise en compatibilité du PLU de Fleury-Mérogis avec le projet de construction d'un groupe scolaire.

Nous vous remercions de bien vouloir nous transmettre le compte-rendu de cette réunion.

Cordialement,

Anne CHOBERT

Chargée de projet Suivi des documents d'urbanisme
Direction Prospective et Études / Département Études et PDUIF

Tel : 01 82 53 80 07
41, rue de Châteaudun - 75009 Paris



Pensez à l'environnement avant d'imprimer cet e-mail

Moreau Laurence

De: Fouzia Settahi <fouzia.settahi@ville-bondoufle.fr>
Envoyé: mercredi 17 mars 2021 16:34
À: Moreau Laurence
Cc: Najwa Abou-Yassin
Objet: Déclaration de projet

Bonjour Mme Moreau,

Je fais suite à l'envoi du dossier au sujet de la déclaration de projet pour la construction d'un groupe scolaire sur le territoire de la commune de Fleury-Mérogis.

La ville ne sera pas présente à la réunion du 26 mars 2021.

Je vous informe que la commune n'a pas d'observation à ce sujet.

Vous en souhaitant bonne réception,

Bien à vous,



Fouzia Settahi

Gestionnaire urbanisme, environnement
et affaires foncières

Tél. **01 69 91 52 73** / Fax **01 60 86 72 13**

Service aménagement & urbanisme

Ville de Bondoufle